AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-4-76173784

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 65 (9ème envoi 1976) - 22 avril 1976.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tavelures du poirier et du pommier :

La période de projections importantes se poursuit. En outre, de nouvelles apparitions de taches ont commencé à se produire.

Il serait donc prudent d'effectuer un nouveau traitement dès la première menace de pluie, celà d'autant plus que la végétation s'accroit assez rapidement depuis quelques jours.

- Oïdium du pommier :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au champignon. Poursuivre la lutte dans les vergers sensibles.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Gnomonia du cerisier :

Les projections, au cours des pluies, des germes hivernants contenus dans les feuilles sèches restant sur les arbres se poursuivent. Dans les vergers très atteints l'an dernier, un traitement fongicide pourrait être appliqué dans les prochains jours.

- Tordeuse orientale du pêcher :

Le premier vol des papillons est commencé depuis quelques jours mais l'activité sexuelle est peu importante jusqu'à présent. Attendre pour intervenir les indications d'un autre bulletin.

TOUS ARBRES FRUITIERS

- Araignées rouges (Panonychus ulmi) :

Les éclosions d'oeufs d'hiver se sont intensifiées avec l'élévation de la température et les tout premiers individus adultes, encore rares, viennent d'être observés. Dans les vergers envahis, intervenir dès que possible avec un acaricide spécifique : Tétrasul (Animert) à 40 g m.a/hl (également actif sur les oeufs d'hiver), Dicofol (Kelthane, Sovifol) à 50 g m.a/hl., produits peu toxiques pour les auxiliaires et non dangereux pour les abeilles, ou encore une association d'acaricides spécifiques.

VIGNE

- Oïdium :

Lorsque les pousses atteignent 5 à 7 centimètres, appliquer un soufrage par poudrage, par beau temps chaud. Ce traitement agit également contre l'Erinose et freine le développement des araignées rouges et jaunes.

- Araignées rouges et jaunes :

Alors que les femelles hivernantes d'araignées jaunes reprennent leur activité, les tout premiers adultes de l'araignée rouge sont observés.

Surveiller les vignes atteintes en 1975. On estime que, jusqu'au stade F (grappes visibles), un traitement ne se justifie que lorsque l'on dénombre 15 à 20 formes mobiles en moyenne par feuille.

Si l'araignée jaune prédomine, préférer un produit à base de Dialifor (Torak) ou de Monocrotophos (Nuvacron, Azodrin 20), malheureusement toxiques pour les auxiliaires, sinon, employer soit du Tétrasul, soit du Dicofol.

P/87

CULTURES LEGUMIERES

- Pucerons du fraisier :

Il est conseillé de surveiller attentivement les cultures. La destruction des foyers repérés pourra être envisagée avec un aphicide autorisé en cultures légumières, non dangereux pour les abeilles : Endosulfan, Diéthion ou Phosalone. L'emploi de ces produits est interdit 15 jours avant la récolte.

- Anthracnose du haricot :

L'enrobage des semences avec, soit du Bénomyl, soit du Carbendazim, à raison de 40 g de m.a par quintal, assure unr protection au moment de la levée.

SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE

Nous rappelons, ci-après, les soins essentiels qu'il est possible d'apporter aux cultures, leur efficacité étant le plus souvent fonction de la rapidité de leur exécution :

1°- VIGNE :

a) Lorsqu'il reste peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs mais tailler court tous les autres quand ils sont fortement mutilés.

b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler lorsque la fin juin n'est pas dépassée. Plus tard, il vaut mieux s'abstenir. Les tiges issues de l'oeil principal doivent être rabattues au ras de l'empattement en évitant de détruire les contre-bourgeons qui donneront de nouvelles pousses.

c) Apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation.

d) Traitements fongicides :

Pour prévenir le Rot blanc (maladie de la grêle qui ne peut infecter les grappes que lorsque les grains de raisin sont déjà bien développés), employer soit du Captane (500 g de m.a/hl), soit du Phaltane (300 g de m.a/hl) dans les 20 heures qui suivent la chute de grêle.

Quand la chute de grêle se produit alors que la lutte contre le mildiou est commencée, effectuer les traitements contre cette maladie avec le plus grand soin, les vignes grêlées y étant plus sensibles en raison du décalage de la végétation. Poursuivre la protection plus tard que dans les autres vignes pour assurer l'aoûtement des bois.

2°- ARBRES FRUITIERS :

Traitements fongicides :

a) sur prunier : effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise ou un autre produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal à l'hectolitre.

b) sur arbres sensibles au cuivre (pommier, poirier, pêcher, notamment) : traiter avec l'un des produits conseillés contre les tavelures.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.-

C.P.P.A.P. - n° 532 A.D.